



Information sur une demande de titre de séjour

Par **tango08**, le **14/06/2018 à 23:44**

Bonjour,rnrnJe suis en France depuis 2015 mais je suis en situation irrégulière. Je vis avec ma femme avec qui j'ai deux enfants nés ici, en Franc,e et j'ai même déclaré mes enfants à la mairie puisqu'ils portent mon nom.rnrnJe voudrais savoir quoi faire pour une demande de titre de séjour vie privée et familiale.rnrnMerci.

Par **Tisuisse**, le **15/06/2018 à 06:03**

Bonjour,rnrnVous êtes mariés ? Si oui, vous pourrez demander un visa vie-privée et vie familiale. Si non, commencez par aller dans votre pays pour demander, au consulat ou à l'ambassade de France, un visa en bonne et due forme pour la France.

Par **amajuris**, le **15/06/2018 à 10:29**

bonjour,rnavant de vous rendre en préfecture, vous pouvez consulter ce site de l'administration française: rn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2209>rnvotre épouse est-elle française ou étrangère en situation régulière.rnsalutations